

# DOSSIER DE PRESSE

## Maison Des Jeunes



### Point presse

Mercredi 14 octobre 2020 – 15h - Mairie du Passage d'Agen

En présence de :

- **Pierre-Yves Portejoie**, Conseiller municipal délégué à la jeunesse
- **Sylvain Reverte**, responsable du service Enfance/Jeunesse
- **David Rodriguez**, animateur référent Maison Des Jeunes

## Un objectif : accompagner les initiatives portées par les jeunes !

### La Maison Des Jeunes ouvre ses portes le samedi...

Dans l'objectif de ne pas perdre le lien avec ces jeunes, la municipalité offre actuellement un lieu d'accueil, de loisirs et d'impulsion pour favoriser les initiatives Jeunesse.

Depuis octobre 2019, l'Accueil de Loisirs Adolescent de la Maison des Jeunes, situé rue Victor Duruy, ouvre ses portes aux jeunes âgés de 12 à 17 ans, **tous les samedis de 14h à 17h30** (hors vacances scolaires).

Chaque samedi un animateur, épaulé d'un volontaire en Service Civique, propose aux jeunes Passageois de participer à des projets dont ils sont soit les acteurs ou soit les bénéficiaires. Arts plastiques ou créatifs, multimédia, bricolage, sorties découvertes, aides et accompagnements de projets individuels ou collectifs sont au programme de ces après-midis.

### Les temps périscolaires

Sur les temps périscolaires, le partenariat entre la Ville et le collège Théophile de Viau situé à proximité de la structure, permet à l'équipe d'animation de mettre en place, plusieurs fois par an, des **interventions de prévention** au sein du collège, comme :

- les dangers des écrans,
- la sécurité routière,
- les discriminations,
- les conduites à risques,...

### Pendant les vacances scolaires aussi...

Continuellement ouvert pendant les vacances scolaires, l'Accueil de Loisirs propose du lundi au vendredi de 14h à 18h30, des animations ludiques, culturelles et sportives mais pas seulement. En effet, **les animateurs accompagnent les jeunes dans des actions éducatives et citoyennes** comme : les Chantiers Jeunes, les Rendez-vous Jeunes bénévoles du festival Rock'Alibi, la préparation de séjour ou bien l'organisation d'animations de quartier comme l'opération « Vis ta Ville ».

En dehors de ce panel d'activités et de projets, la Maison des Jeunes offre aussi un lieu d'accueil, de rencontres, d'information et d'écoute à travers son Point Information Jeunesse et l'antenne de la Mission Locale de l'Agenais située dans ses locaux.

## Une hausse de la fréquentation qui se confirme...

Sur une centaine de jeunes inscrits à l'année, 111 exactement, c'est en moyenne 22 jeunes par jour qui fréquentent la structure pendant les vacances scolaires.

## Conditions d'inscription MDJ

- Les jeunes devront obligatoirement être âgés de 12 à 17 ans,
- Ils devront fournir le dossier d'inscription et la fiche sanitaire dûment complétés, accompagnés :
  - D'une assurance extra-scolaire
  - D'un justificatif de domicile
  - D'une photocopie du carnet de vaccination
  - Des autorisations parentales.
- Les jeunes devront s'acquitter d'une cotisation de 5 € à l'année, ils pourront bénéficier des activités de la structure en semaine mais aussi pendant les vacances scolaires.

## La Maison Des Jeunes, c'est aussi...

### Le Point d'Information Jeunesse



Situé dans la Maison Des Jeunes, rue Victor Duruy, le Point Information Jeunesse (PIJ) est un service ouvert aux jeunes de 13 à 25 ans. Il est constitué d'un espace d'accueil, d'écoute et d'information équipé de documentation spécifique et d'un ordinateur connecté à internet, en libre accès.

### La Mission Locale



La présence de la permanence de la Mission Locale au sein de la Maison Des Jeunes, permet ainsi de favoriser une complémentarité entre les différents dispositifs proposés au sein de la structure, de garantir un accompagnement cohérent des jeunes résidant sur le territoire de la Commune et de favoriser la coordination des différentes interventions.

## Des partenaires...



D.D.C.S.P.P.  
Direction Départementale de  
la Cohésion Sociale et de la  
Protection des Populations

L'Accueil de Loisirs Ados est déclaré auprès de la DDCSPP 47, soutenu par la Caisse d'Allocation Familiale et le service de Cohésion Sociale de l'Agglomération Agenaise.



## Points de contact :



**Service Enfance Jeunesse** au 05 53 77 18 77

**Maison des Jeunes** du lundi au vendredi, de 14h à 18h30 et le samedi de 14h à 17h30.

**Toute l'actualité de la MDJ** sur le site Internet de la Ville [www.ville-lepassage.fr](http://www.ville-lepassage.fr) et sur la page Facebook de la Maison des Jeunes.

<https://www.facebook.com/maisondesjeunespassagedagen>

# DOSSIER DE PRESSE

## Maison Des Jeunes



### Point presse

Mercredi 14 octobre 2020 – 15h - Mairie du Passage d'Agen

En présence de :

- **Pierre-Yves Portejoie**, Conseiller municipal délégué à la jeunesse
- **Sylvain Reverte**, responsable du service Enfance/Jeunesse
- **David Rodriguez**, animateur référent Maison Des Jeunes

## Un objectif : accompagner les initiatives portées par les jeunes !

### La Maison Des Jeunes ouvre ses portes le samedi...

Dans l'objectif de ne pas perdre le lien avec ces jeunes, la municipalité offre actuellement un lieu d'accueil, de loisirs et d'impulsion pour favoriser les initiatives Jeunesse.

Depuis octobre 2019, l'Accueil de Loisirs Adolescent de la Maison des Jeunes, situé rue Victor Duruy, ouvre ses portes aux jeunes âgés de 12 à 17 ans, **tous les samedis de 14h à 17h30** (hors vacances scolaires).

Chaque samedi un animateur, épaulé d'un volontaire en Service Civique, propose aux jeunes Passageois de participer à des projets dont ils sont soit les acteurs ou soit les bénéficiaires. Arts plastiques ou créatifs, multimédia, bricolage, sorties découvertes, aides et accompagnements de projets individuels ou collectifs sont au programme de ces après-midis.

### Les temps périscolaires

Sur les temps périscolaires, le partenariat entre la Ville et le collège Théophile de Viau situé à proximité de la structure, permet à l'équipe d'animation de mettre en place, plusieurs fois par an, des **interventions de prévention** au sein du collège, comme :

- les dangers des écrans,
- la sécurité routière,
- les discriminations,
- les conduites à risques,...

### Pendant les vacances scolaires aussi...

Continuellement ouvert pendant les vacances scolaires, l'Accueil de Loisirs propose du lundi au vendredi de 14h à 18h30, des animations ludiques, culturelles et sportives mais pas seulement. En effet, **les animateurs accompagnent les jeunes dans des actions éducatives et citoyennes** comme : les Chantiers Jeunes, les Rendez-vous Jeunes bénévoles du festival Rock'Alibi, la préparation de séjour ou bien l'organisation d'animations de quartier comme l'opération « Vis ta Ville ».

En dehors de ce panel d'activités et de projets, la Maison des Jeunes offre aussi un lieu d'accueil, de rencontres, d'information et d'écoute à travers son Point Information Jeunesse et l'antenne de la Mission Locale de l'Agenais située dans ses locaux.

## Une hausse de la fréquentation qui se confirme...

Sur une centaine de jeunes inscrits à l'année, 111 exactement, c'est en moyenne 22 jeunes par jour qui fréquentent la structure pendant les vacances scolaires.

## Conditions d'inscription MDJ

- Les jeunes devront obligatoirement être âgés de 12 à 17 ans,
- Ils devront fournir le dossier d'inscription et la fiche sanitaire dûment complétés, accompagnés :
  - D'une assurance extra-scolaire
  - D'un justificatif de domicile
  - D'une photocopie du carnet de vaccination
  - Des autorisations parentales.
- Les jeunes devront s'acquitter d'une cotisation de 5 € à l'année, ils pourront bénéficier des activités de la structure en semaine mais aussi pendant les vacances scolaires.

## La Maison Des Jeunes, c'est aussi...

### Le Point d'Information Jeunesse



Situé dans la Maison Des Jeunes, rue Victor Duruy, le Point Information Jeunesse (PIJ) est un service ouvert aux jeunes de 13 à 25 ans. Il est constitué d'un espace d'accueil, d'écoute et d'information équipé de documentation spécifique et d'un ordinateur connecté à internet, en libre accès.

### La Mission Locale



La présence de la permanence de la Mission Locale au sein de la Maison Des Jeunes, permet ainsi de favoriser une complémentarité entre les différents dispositifs proposés au sein de la structure, de garantir un accompagnement cohérent des jeunes résidant sur le territoire de la Commune et de favoriser la coordination des différentes interventions.

## Des partenaires...



D.D.C.S.P.P.  
Direction Départementale de  
la Cohésion Sociale et de la  
Protection des Populations

L'Accueil de Loisirs Ados est déclaré auprès de la DDCSPP 47, soutenu par la Caisse d'Allocation Familiale et le service de Cohésion Sociale de l'Agglomération Agenaise.



## Points de contact :



**Service Enfance Jeunesse** au 05 53 77 18 77

**Maison des Jeunes** du lundi au vendredi, de 14h à 18h30 et le samedi de 14h à 17h30.

**Toute l'actualité de la MDJ** sur le site Internet de la Ville [www.ville-lepassage.fr](http://www.ville-lepassage.fr) et sur la page Facebook de la Maison des Jeunes.

<https://www.facebook.com/maisondesjeunespassagedagen>



# DOSSIER DE PRESSE

## Maison Des Jeunes



### Point presse

Mercredi 14 octobre 2020 – 15h - Mairie du Passage d'Agen

En présence de :

- **Pierre-Yves Portejoie**, Conseiller municipal délégué à la jeunesse
- **Sylvain Reverte**, responsable du service Enfance/Jeunesse
- **David Rodriguez**, animateur référent Maison Des Jeunes

## Un objectif : accompagner les initiatives portées par les jeunes !

### La Maison Des Jeunes ouvre ses portes le samedi...

Dans l'objectif de ne pas perdre le lien avec ces jeunes, la municipalité offre actuellement un lieu d'accueil, de loisirs et d'impulsion pour favoriser les initiatives Jeunesse.

Depuis octobre 2019, l'Accueil de Loisirs Adolescent de la Maison des Jeunes, situé rue Victor Duruy, ouvre ses portes aux jeunes âgés de 12 à 17 ans, **tous les samedis de 14h à 17h30** (hors vacances scolaires).

Chaque samedi un animateur, épaulé d'un volontaire en Service Civique, propose aux jeunes Passageois de participer à des projets dont ils sont soit les acteurs ou soit les bénéficiaires. Arts plastiques ou créatifs, multimédia, bricolage, sorties découvertes, aides et accompagnements de projets individuels ou collectifs sont au programme de ces après-midis.

### Les temps périscolaires

Sur les temps périscolaires, le partenariat entre la Ville et le collège Théophile de Viau situé à proximité de la structure, permet à l'équipe d'animation de mettre en place, plusieurs fois par an, des **interventions de prévention** au sein du collège, comme :

- les dangers des écrans,
- la sécurité routière,
- les discriminations,
- les conduites à risques,...

### Pendant les vacances scolaires aussi...

Continuellement ouvert pendant les vacances scolaires, l'Accueil de Loisirs propose du lundi au vendredi de 14h à 18h30, des animations ludiques, culturelles et sportives mais pas seulement. En effet, **les animateurs accompagnent les jeunes dans des actions éducatives et citoyennes** comme : les Chantiers Jeunes, les Rendez-vous Jeunes bénévoles du festival Rock'Alibi, la préparation de séjour ou bien l'organisation d'animations de quartier comme l'opération « Vis ta Ville ».

En dehors de ce panel d'activités et de projets, la Maison des Jeunes offre aussi un lieu d'accueil, de rencontres, d'information et d'écoute à travers son Point Information Jeunesse et l'antenne de la Mission Locale de l'Agenais située dans ses locaux.

## Une hausse de la fréquentation qui se confirme...

Sur une centaine de jeunes inscrits à l'année, 111 exactement, c'est en moyenne 22 jeunes par jour qui fréquentent la structure pendant les vacances scolaires.

## Conditions d'inscription MDJ

- Les jeunes devront obligatoirement être âgés de 12 à 17 ans,
- Ils devront fournir le dossier d'inscription et la fiche sanitaire dûment complétés, accompagnés :
  - D'une assurance extra-scolaire
  - D'un justificatif de domicile
  - D'une photocopie du carnet de vaccination
  - Des autorisations parentales.
- Les jeunes devront s'acquitter d'une cotisation de 5 € à l'année, ils pourront bénéficier des activités de la structure en semaine mais aussi pendant les vacances scolaires.

## La Maison Des Jeunes, c'est aussi...

### Le Point d'Information Jeunesse



Situé dans la Maison Des Jeunes, rue Victor Duruy, le Point Information Jeunesse (PIJ) est un service ouvert aux jeunes de 13 à 25 ans. Il est constitué d'un espace d'accueil, d'écoute et d'information équipé de documentation spécifique et d'un ordinateur connecté à internet, en libre accès.

### La Mission Locale



La présence de la permanence de la Mission Locale au sein de la Maison Des Jeunes, permet ainsi de favoriser une complémentarité entre les différents dispositifs proposés au sein de la structure, de garantir un accompagnement cohérent des jeunes résidant sur le territoire de la Commune et de favoriser la coordination des différentes interventions.

## Des partenaires...



D.D.C.S.P.P.  
Direction Départementale de  
la Cohésion Sociale et de la  
Protection des Populations

L'Accueil de Loisirs Ados est déclaré auprès de la DDCSPP 47, soutenu par la Caisse d'Allocation Familiale et le service de Cohésion Sociale de l'Agglomération Agenaise.



## Points de contact :



**Service Enfance Jeunesse** au 05 53 77 18 77

**Maison des Jeunes** du lundi au vendredi, de 14h à 18h30 et le samedi de 14h à 17h30.

**Toute l'actualité de la MDJ** sur le site Internet de la Ville [www.ville-lepassage.fr](http://www.ville-lepassage.fr) et sur la page Facebook de la Maison des Jeunes.

<https://www.facebook.com/maisondesjeunespassagedagen>

# DOSSIER DE PRESSE

## Maison Des Jeunes



### Point presse

Mercredi 14 octobre 2020 – 15h - Mairie du Passage d'Agen

En présence de :

- **Pierre-Yves Portejoie**, Conseiller municipal délégué à la jeunesse
- **Sylvain Reverte**, responsable du service Enfance/Jeunesse
- **David Rodriguez**, animateur référent Maison Des Jeunes

## Un objectif : accompagner les initiatives portées par les jeunes !

### La Maison Des Jeunes ouvre ses portes le samedi...

Dans l'objectif de ne pas perdre le lien avec ces jeunes, la municipalité offre actuellement un lieu d'accueil, de loisirs et d'impulsion pour favoriser les initiatives Jeunesse.

Depuis octobre 2019, l'Accueil de Loisirs Adolescent de la Maison des Jeunes, situé rue Victor Duruy, ouvre ses portes aux jeunes âgés de 12 à 17 ans, **tous les samedis de 14h à 17h30** (hors vacances scolaires).

Chaque samedi un animateur, épaulé d'un volontaire en Service Civique, propose aux jeunes Passageois de participer à des projets dont ils sont soit les acteurs ou soit les bénéficiaires. Arts plastiques ou créatifs, multimédia, bricolage, sorties découvertes, aides et accompagnements de projets individuels ou collectifs sont au programme de ces après-midis.

### Les temps périscolaires

Sur les temps périscolaires, le partenariat entre la Ville et le collège Théophile de Viau situé à proximité de la structure, permet à l'équipe d'animation de mettre en place, plusieurs fois par an, des **interventions de prévention** au sein du collège, comme :

- les dangers des écrans,
- la sécurité routière,
- les discriminations,
- les conduites à risques,...

### Pendant les vacances scolaires aussi...

Continuellement ouvert pendant les vacances scolaires, l'Accueil de Loisirs propose du lundi au vendredi de 14h à 18h30, des animations ludiques, culturelles et sportives mais pas seulement. En effet, **les animateurs accompagnent les jeunes dans des actions éducatives et citoyennes** comme : les Chantiers Jeunes, les Rendez-vous Jeunes bénévoles du festival Rock'Alibi, la préparation de séjour ou bien l'organisation d'animations de quartier comme l'opération « Vis ta Ville ».

En dehors de ce panel d'activités et de projets, la Maison des Jeunes offre aussi un lieu d'accueil, de rencontres, d'information et d'écoute à travers son Point Information Jeunesse et l'antenne de la Mission Locale de l'Agenais située dans ses locaux.

## Une hausse de la fréquentation qui se confirme...

Sur une centaine de jeunes inscrits à l'année, 111 exactement, c'est en moyenne 22 jeunes par jour qui fréquentent la structure pendant les vacances scolaires.

## Conditions d'inscription MDJ

- Les jeunes devront obligatoirement être âgés de 12 à 17 ans,
- Ils devront fournir le dossier d'inscription et la fiche sanitaire dûment complétés, accompagnés :
  - D'une assurance extra-scolaire
  - D'un justificatif de domicile
  - D'une photocopie du carnet de vaccination
  - Des autorisations parentales.
- Les jeunes devront s'acquitter d'une cotisation de 5 € à l'année, ils pourront bénéficier des activités de la structure en semaine mais aussi pendant les vacances scolaires.

## La Maison Des Jeunes, c'est aussi...

### Le Point d'Information Jeunesse



Situé dans la Maison Des Jeunes, rue Victor Duruy, le Point Information Jeunesse (PIJ) est un service ouvert aux jeunes de 13 à 25 ans. Il est constitué d'un espace d'accueil, d'écoute et d'information équipé de documentation spécifique et d'un ordinateur connecté à internet, en libre accès.

### La Mission Locale



La présence de la permanence de la Mission Locale au sein de la Maison Des Jeunes, permet ainsi de favoriser une complémentarité entre les différents dispositifs proposés au sein de la structure, de garantir un accompagnement cohérent des jeunes résidant sur le territoire de la Commune et de favoriser la coordination des différentes interventions.

## Des partenaires...



D.D.C.S.P.P.  
Direction Départementale de  
la Cohésion Sociale et de la  
Protection des Populations

L'Accueil de Loisirs Ados est déclaré auprès de la DDCSPP 47, soutenu par la Caisse d'Allocation Familiale et le service de Cohésion Sociale de l'Agglomération Agenaise.



## Points de contact :



**Service Enfance Jeunesse** au 05 53 77 18 77

**Maison des Jeunes** du lundi au vendredi, de 14h à 18h30 et le samedi de 14h à 17h30.

**Toute l'actualité de la MDJ** sur le site Internet de la Ville [www.ville-lepassage.fr](http://www.ville-lepassage.fr) et sur la page Facebook de la Maison des Jeunes.

<https://www.facebook.com/maisondesjeunespassagedagen>